

## Symposium sur les rôles convergents de la vérification, de l'accroissement de la confiance et du maintien de la paix

Des experts gouvernementaux et des universitaires de huit pays ont participé à Ottawa au Dixième Symposium annuel sur la vérification, qui s'intitulait *Prolifération and International Security: Converging Roles of Verification, Confidence-building and Peacekeeping*. Le symposium s'est tenu à Montebello (Québec), du 24 au 27 février. La discussion a notamment porté sur la participation des Nations Unies dans ces domaines dans l'avenir; c'est là un thème qui acquiert un intérêt grandissant à la lumière des rapports du Secrétaire général s'intitulant respectivement *Agenda pour la paix* (Document de l'ONU A/47/277) et *Nouvelles dimensions de la réglementation des armements et du désarmement dans la période de l'après-guerre froide* (Document de l'ONU A/C.1/47/7).

Depuis la fin de la Guerre froide, les États s'intéressent plus volontiers à l'étude multilatérale des questions de sécurité, plutôt qu'aux démarches nationales ou bilatérales. À mesure que les pays reconnaissent les avantages des formules multilatérales (l'efficacité par rapport au coût n'est pas le moindre), ils vont sans doute de plus en plus attribuer à des organismes internationaux et à des instances régionales les rôles que sont la vérification, l'accroissement de la confiance et le maintien de la paix. C'est un peu ce qui se passe déjà dans la Com-



Participants au 10<sup>e</sup> Symposium annuel sur la vérification, à Ottawa.

mission spéciale des Nations Unies pour l'Iraq, dans la CSCE et dans d'autres organismes.

L'attribution d'un rôle plus important aux organismes internationaux dans ces domaines et dans les secteurs connexes de la sécurité correspond à la politique que le Canada suit depuis longtemps. Les participants au Symposium se sont interrogés sur les façons dont le Canada et d'autres pays

pourraient faciliter ce processus et l'intégration plus grande de la vérification, de l'accroissement de la confiance et du maintien de la paix.

Le Symposium était parrainé par AECCEC (Programme de recherches sur la vérification) et organisé par le Centre for International and Strategic Studies de l'Université York. Le Centre doit bientôt publier les délibérations du Symposium. ■

## L'évolution du Conseil de coopération nord-atlantique

L'OTAN a toujours encouragé l'implantation de la démocratie dans les pays de l'URSS et en Europe centrale et de l'Est. Afin de favoriser un sentiment de sécurité et de confiance et de rendre le processus de démocratisation irréversible, l'OTAN a d'abord cherché à établir de nouvelles relations avec ses anciens adversaires, et ce, en tendant la main de l'amitié et en établissant avec eux des liens diplomatiques et des partenariats réguliers, y compris des visites et des contacts militaires à des niveaux élevés. Puis, au Sommet de Rome qui s'est tenu en novembre 1991, les dirigeants de l'OTAN ont convenu d'instituer le Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA), celui-ci devant servir de tribune pour institutionnaliser davantage la consultation et la coopération en ce qui concerne les questions politiques. Actuellement, le Conseil compte en tout 38 membres (y compris tous les

pays de l'ancienne URSS et de l'ancien Pacte de Varsovie et l'Albanie). La Finlande assiste aux réunions ministérielles à titre d'observateur.

Les pays de l'OTAN et les membres-partenaires du COCONA se réunissent régulièrement à des séances élargies de presque tous les comités établis de l'OTAN, notamment les comités politique, économique et militaire. Les ministres des Affaires étrangères assistent aux séances ministérielles du COCONA, et les ministres de la Défense, à celles du Groupe des affaires de défense. En outre, une ambassade de l'OTAN dans chacun des pays partenaires sert de bureau d'information de l'Organisation. Par exemple, l'ambassade du Canada à Varsovie assure la liaison entre l'OTAN et la Pologne.

En décembre 1992, les ministres du COCONA ont approuvé un programme élargi de consultation et de coopération,

conformément au Plan de travail de 1993. Ce programme comprend des activités intéressant une vaste gamme de questions, notamment le maintien de la paix, les plans de défense, les philosophies de la limitation des armements, les concepts démocratiques des relations civilo-militaires, la coordination civilo-militaire de la gestion de la circulation aérienne, la conversion de la production de défense à des fins civiles, et la participation accrue au «troisième volet» de l'OTAN, à savoir les programmes scientifiques et environnementaux. De plus, les ministres du COCONA ont discuté de questions de sécurité litigieuses, telles que le retrait des troupes soviétiques des pays baltes, le contrôle des armes nucléaires en Russie et en Ukraine, et le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. On a également discuté du maintien de la paix et de la situation dans l'ancienne Yougoslavie.